

Formation Agriculture Paysanne

Mieux la connaître pour savoir en parler !

Objectifs :

- ⇒ Comprendre l'historique de l'Agriculture Paysanne et de ses réflexions, sa Charte, et les applications qui en découlent
- ⇒ Apprendre à parler de cette agriculture et communiquer sur ses propres pratiques

Public cible / prérequis :

Agriculteurs en activité ou porteurs de projets souhaitant mieux connaître le projet d'agriculture paysanne, quelque soit le niveau de connaissance.

Cette formation est également ouverte plus largement aux animateurs, techniciens, administrateurs, bénévoles... d'associations agricoles.

Intervenant :

Jean-Luc MALPAUX, ancien paysan, a participé à la création de la Charte de l'Agriculture Paysanne.

Animation :

Mathilde STELLA (CEDAPAS)



Informations pratiques



14 mars 2018
9h30 à 17h30



Lieu à définir
Selon la localisation des participants



Gratuit pour les contributeurs VIVEA (si vous n'êtes pas éligible, nous contacter)
Repas à la charge des stagiaires



CEDAPAS
Tél : 03 21 24 31 54

Programme

L'origine et l'historique des réflexions paysannes
La Charte de l'Agriculture Paysanne et ses applications
Réflexion thématique au regard de l'Agriculture Paysanne
Travaux sur la communication : de la démarche à ses propres pratiques

Cette formation en salle mettra en œuvre une alternance d'apports de connaissances, d'échanges d'expériences, d'ateliers individuels et collectifs, et des temps d'appropriation par des discussions

Mode d'évaluation de la formation

Fiches d'autoévaluation-attestation de participation

